



JUIN 2026  
VOLUME 16, NUMÉRO 4

# Le Babillard

JOURNAL MENSUEL DE LA MUNICIPALITÉ  
DE ST-CÔME-LINIÈRE

Pour urgence de fin  
de semaine  
(ex: Égout bouchés,  
ponceaux arrachés,  
grosse fuite d'eau)  
418 225-6305



## RÉSERVEZ votre date

# 1<sup>ER</sup> AOÛT



JEUX GONFLABLES



BLÉ D'INDE



BARBE À PAPA



POPCORN



HOT-DOG



BIÈRE · JUS



BOISSONS GAZEUSES



### ★ COMMÉMORATION ★ INCENDIE 1926

En souvenir de notre histoire,  
rassemblons-nous pour honorer  
la mémoire de nos ancêtres.



*Venez célébrer, vous amuser et vous souvenir!*

ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE!

|                                                                                                                                                              |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Procès-verbal : 8 juin 2026;<br>Dates réunions conseil<br>municipal; Horaire bureau<br>municipal; Collecte des<br>ordures; Recyclage; Mot de<br>remerciement | 2-6 |
| Vidanges inst. septiques                                                                                                                                     | 7   |
| Soirée patin à roulettes                                                                                                                                     | 8   |
| Remerciement à Desjardins;<br>Aide alimentaire                                                                                                               | 9   |
| Jeudis musicaux                                                                                                                                              | 10  |
| Bingo mensuel; FADOQ;<br>Chevaliers de Colomb;<br>Fermières; Centre de rech.<br>d'emploi; Passeport lecture                                                  | 11  |
| Location salle Optimiste; Jeux<br>d'eau; Remerciements à<br>Excavation Paul Jacques Inc.                                                                     | 12  |
| Bibliothèque municipale                                                                                                                                      | 13  |
| Société historique                                                                                                                                           | 14  |
| Prix du patrimoine; Viactive;<br>Voyages de terre                                                                                                            | 15  |
| Répît 2-5 ans; Havre<br>l'Éclaircie; Comptoir<br>d'aubaines; Club de course;<br>Aide aux logements                                                           | 16  |
| Lampadaires de rue<br>défectueux; Dépôt d'huiles;<br>Émission des permis                                                                                     | 17  |
| Développement économique;<br>Logements à louer;<br>covoiturage                                                                                               | 18  |
| Taxi collectif; Logement HLM;<br>Popote roulante; CEPS<br>Bce-Etch.; Le Sillon                                                                               | 19  |
| Prêt matériel médical;<br>Passeport animal;<br>Encombrants ménagers                                                                                          | 20  |

Bonnes vacances à tous et bienvenue aux nouveaux arrivants.

# ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 8 juin 2026.

*(Ce procès-verbal de la séance du 8 juin 2026 est publié sous toute réserve de son adoption prévue en prochaine séance régulière du conseil municipal.)*

## **COMPTES À ACCEPTER**

26-06-143 Il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de mai 2026 soient acceptés selon les chèques, M2600189 à M2600192, C2600192 à C2600245 et L2600189 à L2600239 pour un déboursé total de 1 156 448.65 \$ incluant les salaires.

## **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 446-2026 DÉCRETANT DES TRAVAUX DE 10 073 015 \$ POUR LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ABRITANT L'HÔTEL DE VILLE ET LA SALLE COMMUNAUTAIRE ET UN EMPRUNT DE 4 487 015 \$ RELIÉ À LA RÉALISATION DE CES TRAVAUX**

26-06-144 Le conseiller, M. Alain Dumas, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement no 446-2026 décrétant des travaux de 10 073 015 \$ pour la construction d'un bâtiment abritant l'hôtel de ville et la salle communautaire et un emprunt de 4 487 015 \$ relié à la réalisation de ces travaux. Dépôt du projet et dispense de lecture.

## **ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 444-2026 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

26-06-145 ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur les contrats des organismes municipaux, RLRQ c. C-65.01 (ci-après la « LCOM ») oblige les municipalités à adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet l'article 9 de la LCOM de prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM;

ATTENDU qu'en conséquence, les articles 30 et 80 de la LCOM ne s'appliquent plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 11 mai 2026;

ATTENDU QUE le maire mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions par procédure ouverte en vertu de l'article 29 de la LCOM, ce seuil étant, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026, de 139 000 \$, lequel seuil est ajusté selon l'inflation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Harold Létourneau, appuyé par Mme Bianca Perreault et résolu à

l'unanimité des conseillers présents que soit adopté le règlement no 444-2026 sur la gestion contractuelle.

## **ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NO 445-2026 PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'IMMEUBLE (PPCMOI).**

26-06-146 Considérant que la municipalité de Saint-Côme-Linière a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, d'adopter un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) et d'assujettir à son application, la délivrance de certains permis et certificats;

Considérant que la municipalité Saint-Côme-Linière désire encadrer le développement de certaines propriétés sur son territoire en harmonie avec la protection de l'environnement, les usages et l'architecture déjà en place sur le territoire ;

Considérant que la technique du projet particulier permet d'autoriser un projet sur une base discrétionnaire, terrain par terrain, en imposant des conditions qui doivent être remplies relativement à la réalisation du projet;

Considérant que la municipalité Saint-Côme-Linière est dotée d'un comité consultatif d'urbanisme, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par le conseiller municipal, M. Alain Bouchard, à la séance du 11 mai 2026 ;

Considérant qu'une période de consultation sur ledit règlement s'est tenue du 13 mai 2026 au 8 juin 2026 inclusivement et qu'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 8 juin 2026 et qu'avis public a été dûment donné ;

Considérant que la présente résolution, ainsi que le

règlement n° 445-2026 projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI) seront transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

Considérant que le texte complet du règlement n° 445-2026 est annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

En conséquence, il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par M. Alain Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que soit adopté le règlement no 445-2026 projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'immeuble (PPCMOI).

**EMPRUNTS TEMPORAIRES –  
RÈGLEMENT NO 424-2025  
CONCERNANT UN EMPRUNT  
DE 2 105 685 \$ POUR DES  
TRAVAUX DE RÉFECTION DE  
LA 5<sup>e</sup> RUE, DE  
PROLONGEMENT DE  
L'ÉGOUT SANITAIRE SUR LA  
ROUTE 173 ET DE  
PROLONGEMENT DES  
SERVICES DU NOUVEAU  
DÉVELOPPEMENT  
DOMICILIAIRE – RÈGLEMENT  
NO 437-2025 CONCERNANT  
UN EMPRUNT DE 1 291 909 \$  
POUR DES TRAVAUX DE  
GESTION DES EAUX  
PLUVIALES (BASSIN DE  
RETENTION) DANS LE  
CADRE D'UN NOUVEAU  
DÉVELOPPEMENT  
DOMICILIAIRE – RÈGLEMENT  
NO 443-2026 DÉCRÉTANT  
DES TRAVAUX DE 2 845 993  
\$ DANS LE CADRE D'UN  
DÉVELOPPEMENT  
DOMICILIAIRE ET UN  
EMPRUNT DE 1 371 993 \$**

26-06-147 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière autorise l'ouverture d'un emprunt temporaire ainsi que les déboursés, pour un montant maximum de 4 769 587 \$ autorisé par les règlements d'emprunt no :

|          |              |
|----------|--------------|
| 424-2025 | 2 105 685 \$ |
| 437-2025 | 1 291 909 \$ |
| 443-2026 | 1 371 993 \$ |

Que l'emprunt se fasse à la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, et que M. Martin Rodrigue, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, soient autorisés à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à cet emprunt temporaire.

**DEMANDE DÉROGATION  
MINEURE – 46, chemin du  
Loup – Lot 4 891 633**

**Nature et effets**

26-06-148 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'un garage résidentiel avec une marge avant de 3.75 m au lieu de 6 m. Alors que l'article 4.1.2 du règlement de zonage no 148-06 stipule que la marge de recul avant minimale doit être de 6 m pour les constructions accessoires et complémentaires autorisées au lac du Club de Conservation.

**Identification du site concerné**

Lot 4 891 633 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 46, chemin du Loup afin d'autoriser la construction d'un garage résidentiel avec une marge avant de 3.75 m au lieu de 6 m.

**DEMANDE DÉROGATION  
MINEURE – 960, 7<sup>e</sup> rang –  
Lot 6 660 066**

**Nature et effets**

26-06-149 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser un lotissement ayant une façade de 48,54 m alors que le règlement de lotissement no 149-08, à l'article 3.2.1, stipule qu'un

terrain non desservi doit avoir une largeur minimale sur la ligne avant de 50 m.

**Identification du site concerné**

Lot 6 660 066 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 960, 7<sup>e</sup> rang afin d'autoriser un lotissement ayant une façade de 48,54 m au lieu de 50 m.

**DEMANDE DÉROGATION  
MINEURE – 220, 14<sup>e</sup> rue  
Sartigan – Lot 4 891 207**

**Nature et effets**

26-06-150 La demande de dérogation mineure consiste à autoriser l'implantation d'un garage résidentiel en marge avant, et ce, dû à des contraintes géographiques, alors que le règlement de zonage no 148-06, article 4.2, stipule que la marge avant d'un garage est celle du bâtiment principal.

**Identification du site concerné**

Lot 4 891 207 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 220, 14<sup>e</sup> rue Sartigan afin d'autoriser l'implantation d'un garage résidentiel en marge avant, et ce, dû à des contraintes géographiques.

**DÉROGATION MINEURE –  
1175, 1<sup>re</sup> avenue ouest – LOT  
5 174 103**

**Nature et effets**

26-06-151 La demande de dérogation mineure consiste à :

Autoriser le lotissement d'un lot d'usage résidentiel de 4 973.2 m<sup>2</sup> en zone agricole qui ne rencontre pas certaines normes établies au règlement de zonage no 148-06, articles 4.3 et 4.4, par la quantité, la superficie et la hauteur ainsi qu'à l'article 4.20.3.

-Dans ce cas-ci, deux garages sont présentement implantés alors que le règlement de zonage mentionne qu'un seul garage par terrain est autorisé en zone résidentielle;

-La superficie des deux garages est non conforme puisqu'elle doit être au maximum 100% de la superficie au sol du bâtiment principal;

-La hauteur maximale des garages est non conforme car elle ne doit pas dépasser celle du bâtiment principal;

-La marge de recule avant n'est pas respectée car elle ne doit pas dépasser celle du bâtiment principal;

-Autoriser certains matériaux qui sont conformes pour un usage agricole, dont la tôle galvanisée sur les toits de ces deux garages ainsi que le revêtement extérieur, mais qui ne sont pas autorisés en zone résidentielle selon l'article 4.20.3 du même règlement de zonage.

#### **Identification du site concerné**

Lot 5 174 103 cadastre du Québec,

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure.

Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on accepte la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1175, 1<sup>re</sup> Avenue Ouest afin d'autoriser :

-La présence de deux garages sur la propriété, dont un est situé en marge avant;

-La superficie et la hauteur qui excèdent celles du bâtiment principal pour ces deux garages;

-L'utilisation de matériaux prohibés pour un usage résidentiel.

La dérogation est accordée pour les bâtiments existants seulement. Si une démolition ou un incendie survient, la reconstruction devra se faire selon le règlement de zonage en vigueur.

#### **Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – projet AGRANDISSEMENT DE L'ARENA**

26-06-152 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement

QUE la municipalité de St-Côme-Linière autorise la présentation du projet d'agrandissement de l'aréna au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de St-Côme-Linière à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de St-Côme-Linière désigne Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

#### **TECQ 2024-2028 PROGRAMMATION NO 4**

26-06-153 Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024 - 2028 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1<sup>er</sup> octobre au 15 février inclusivement;

La municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de

l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

**OFFRE DE SERVICES – R.J. DUTIL – PONCEAU 1209, ROUTE 173 – DOSSIER NON-ACCÈS**

26-06-154 Il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de R.J. Dutil, pour les travaux de réfection du ponceau situé au 1209, route 173, au coût de 16 798.91 \$ plus taxes, et ce, selon l'offre reçue en date du 28 mai 2026. Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le MTQ dans le cadre du dossier du non-accès.

**DEMANDE DE PRIX – J. THIBAUDEAU & FILS PEINTRE INC. – PEINTURE TOIT PRESBYTÈRE**

26-06-155 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on octroie le contrat de réparation et peinture du toit du presbytère à J. Thibaudreau & Fils Peintre Inc., au coût de 22 650 \$ plus taxes, et ce, selon l'offre datée du 10 juin 2025.

**DEMANDE DE PRIX – CHEMTRADE – SULFATE FERRIQUE**

26-06-156 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on autorise l'achat de 25 000 kg de sulfate ferrique chez Chemtrade, au coût de 57.70 \$/100 kg plus taxes, selon l'offre datée du 26 mai 2026.

**DEMANDE DE PRIX – ÉQUITÉ SALARIALE**

26-06-157 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on octroie le mandat de maintien de l'Équité salariale à Chorus Conseil Inc., au coût de 3 750 \$ plus taxes, et ce, selon l'offre de services datée du 6 avril 2026.

**COMITÉ NÉGOCIATIONS CONVENTION COLLECTIVE**

26-06-158 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on nomme M. Martin Rodrigue, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale / greffière-trésorière, afin de représenter la municipalité lors des négociations de la convention collective se terminant le 31 décembre 2026.

**EMBAUCHE MME MARIE-EVE SIMARD – SERVICE INCENDIE**

26-06-159 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on embauche Mme Marie-Eve Simard, à titre de pompier pour le service incendie de St-Côme-Linière, en considérant une date de début d'emploi au 9 mai 2026, et ce, selon les conditions établies.

**RECHARGEMENT DE GRAVIER RANG 7 – REDEVANCES CARRIÈRES**

26-06-160 ATTENDU que l'on prévoit mettre environ 1 050 tonnes de gravier dans le rang 7, ce qui représente un montant approximatif de 16 800 \$ taxes incluses;

ATTENDU le montant cumulé de 82 797.29 \$ dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00;

ATTENDU que cette réserve doit être utilisée pour l'entretien des chemins donnant accès aux carrières et sablières et que le rang 7 fait partie de ceux-ci;

Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on mette approximativement 1 050 tonnes de gravier dans le rang 7 afin d'en faire l'entretien annuel et que le montant de cette dépense (16 800 \$ taxes incluses) soit pris dans le compte Revenus reportés – Carrière sablière #55-163-00.

**AUTORISATION MUSIQUE – FÊTE DE LA ST-JEAN – CHUCK WAGON**

26-06-161 ATTENDU que le règlement no 587-2015 sur la paix et l'ordre, article 52, mentionne qu'il est interdit de faire fonctionner un appareil radio ou tout appareil reproducteur ou amplificateur de son à l'extérieur entre 23h et 7h sans l'autorisation de la municipalité;

ATTENDU la fête de la St-Jean organisée au Chuck Wagon, au 1387, rang Jersey Sud, mardi, le 23 juin 2026;

ATTENDU la demande faite par les organisateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que la municipalité accorde une dérogation au règlement 587-2015 concernant le bruit qui pourrait être occasionné par la musique et les feux d'artifice lors de cet événement, et ce, jusqu'à 00h30 dans la nuit du 24 juin.

**DÉPÔT RAPPORT DU MAIRE ET FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025**

26-06-162 ATTENDU qu'en vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant;

ATTENDU que ce rapport est déposé au conseil et sera publié sur le site internet de la municipalité.

En conséquence, il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que le conseil confirme le dépôt du rapport du maire et des faits saillants du rapport financier 2025.

## Conseil municipal

Martin Rodrigue, maire

Harold Létourneau,  
conseiller poste 1

Bianca Perreault,  
conseillère poste 2

Pascal Poulin,  
conseiller poste 3

Alain Dumas,  
conseiller poste 4

Alain Bouchard,  
conseiller poste 5

Kim Boulanger,  
conseillère poste 6

## Diffusion des séances de conseil

Habituellement disponible  
24 heures après la réunion.  
Un lien direct est sur le site  
Internet de la municipalité,  
**[www.stcomelinere.com](http://www.stcomelinere.com)**  
Onglet «municipalité». Vous  
sélectionnez ensuite  
«conseil municipal».



## Prochaines assemblées régulières du conseil municipal 2025

Lundi 13 juillet, 19h

Lundi 10 août, 19h

Prenez note que les assemblées ont  
lieu à la salle Optimiste  
au 2e étage de l'aréna.

## BUREAU MUNICIPAL

### HEURES

### D'OUVERTURE

### DU LUNDI AU JEUDI:

8 H - 12 H 00

13 H - 16 H 30

### VENDREDI:

8 H - 12 H 00

Bonnes vacances  
à tous et  
bienvenue aux  
nouveaux arrivants.



## COLLECTE DES ORDURES JUILLET

Jeudi 2 (Ouest)

Mardi 7 (Est) Jeudi 9 (Ouest)

Mardi 14 (Est) Jeudi 16 (Ouest)

Mardi 21 (Est) Jeudi 23 (Ouest)

Mardi 28 (Est) Jeudi 30 (Ouest)

Les calendriers des ordures et du  
recyclage sont accessibles en tout  
temps sur le site internet de la  
municipalité, onglet services.

## RECYCLAGE JUILLET

Jeudi 2 juillet

Jeudi 16 juillet

Jeudi 30 juillet



## Mot de remerciement

C'est avec une grande gratitude que nous tenons à  
remercier le Comptoir d'aubaines pour l'aide financière  
généreusement offerte aux élèves de l'école Kennebec.

Grâce à votre précieux soutien, nous avons pu offrir des collations et des repas à nos  
élèves, contribuant ainsi à leur bien-être et à leur réussite au quotidien. Votre geste fait  
une réelle différence dans la vie de plusieurs enfants et illumine leur parcours scolaire.  
Toute l'équipe du personnel ainsi que la direction vous remercient du fond du cœur pour  
votre grande générosité et votre engagement envers notre communauté.  
Recevez nos plus sincères remerciements et toute notre reconnaissance!

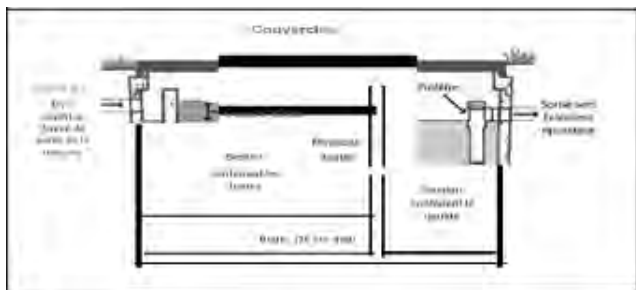
## **Nouvelle méthode retenue pour la MRC Beauce-Sartigan à compter de janvier 2023 Vidanges des fosses septiques**

### **1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques:**

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées **complètement**.



### **Consignes à respecter - Vidanges installations septiques**

**Tous les points ci-dessous** doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

## **Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques:**

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

### **2. Vidange complète pour les fosses de rétention :**

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

**Cédule 2026  
14 au 25 septembre 2026**

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.

10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.

11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1  
Couvercle  
BIEN dégagé

Photo 2  
Couvercle PAS  
bien dégagé

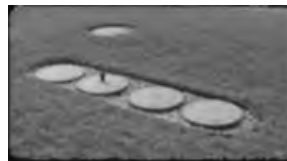


Photo 3  
Couvercles en  
polyéthylène doivent  
être dévissés

### **Centre régional de traitement des boues**

Par courriel: [fosse@vsjb.ca](mailto:fosse@vsjb.ca)  
(une confirmation vous sera acheminée)  
ou **418-226-5300**  
(du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

# Patins à roulettes!



## GRATUIT



**VENDREDI**  
17 JUILLET 2026  
DE 18H À 20H



**AUCUNE  
RÉSERVATION**



**50 PAIRES  
DISPONIBLES**



**HOMMES, FEMMES  
ET ENFANTS**



**ARÉNA** ★  
SAINT-CÔME-LINIÈRE

★ À L'ARÉNA DE SAINT-CÔME-LINIÈRE ★



## **Mot de remerciement**

La Municipalité de Saint-Côme-Linière tient à remercier chaleureusement la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce pour son généreux don au profit du camp de jour.

Votre contribution permet d'offrir aux jeunes de notre communauté des activités enrichissantes et des expériences mémorables.

Merci de votre précieux soutien.

**L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce-Sartigan**  
(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



**La Maison de la Famille Beauce-Etchemins**

**418-228-0097**

**aidealimentaire5@gmail.com**

**Partenaires du développement social**

# LES JEUDIS MUSICAUX DE SAINT-CÔME-LINIÈRE 2026



**25 JUIN- DUO COVER GIRLS**  
(RÉTROPOPULAIRE ET COUNTRY)

**2 JUILLET- SÉBASTIEN MARTIN**  
(HOMMAGE À ÉRIC LAPOINTE)

**9 JUILLET- AUTO REVERSE**  
(CLASSIC ROCK DES ANNÉES 70 À 2010)

**16 JUILLET- PARADOX**  
(ROCK CLASSIC ET COUNTRY)

**23 JUILLET- FESTIVAL ÇA DANSE EN COUNTRY**

**30 JUILLET- ANTHO PAQUET**  
(COUNTRY ROCK QUÉBÉCOIS)

**6 AOÛT- VIBRATION PLUS**  
(ROCK 60-70-80)

**13 AOÛT- COMEBACK**  
(CLASSIC, ROCK)

**20 AOÛT- ÉRIC VACHON**  
(COUNTRY POP QUÉBÉCOIS)

Dans le stationnement de l'aréna ou  
directement dans l'Aréna en cas de pluie

**MERCI À :**



**Desjardins**

Caisse du Sud de la Beauce



ASSEMBLÉE  
NATIONALE  
DU QUÉBEC

**Samuel Poulin**  
Député de Beauce-Sud

Présent, travaillant  
et **POSITIF.**



Depuis 1933... 90 ans!

## Cercle des fermières

**Bonnes vacances à toutes les membres des fermières.**

**De retour en septembre**



Le conseil.

## Chevaliers de Colomb du conseil 6698

Réunion régulière  
le 2<sup>e</sup> mardi du mois  
14 juillet 2026, 19h00  
à la sacristie



À partir du mois de juillet, les enfants peuvent venir chercher leur passeport de lecture à la bibliothèque afin de gagner des cadeaux grâce aux livres lus !



# BINGO



**CHAQUE 1ER DIMANCHE DU MOIS**

**SALLE OPTIMISTE 13 H**

**1517, 19E RUE, ST-CÔME-LINIÈRE**

**500\$ EN PRIX**

**COÛT D'ENTRÉE: 15\$**

**18 ANS ET PLUS**

**BIENVENUE À TOUS!**

## La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 600,000 membres au Québec, dont plus de 300 à Saint-Côme-Linière. Elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

**Marie-Louis : 418-685-3654**

**Cell.: 418-313-3373**

**ou Francine : 418-226-9940**

**Cell.: 418-313-4134**

**DELAI RAPIDE**

**SERVICES SANS FRAIS**

**CONSEILS PERSONNALISÉS**

**TECHNIQUES EFFICACES**

**CRE**

CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI

BEAUCÉ-ETCHEMINS INC.

pour votre retour en emploi

**Bag'Age l'emploi**

Québec

SAINT-GEORGES 418 227-5445

SAINTE-MARIE 418 386-4445

crebe.qc.ca



Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

## Aréna St-Côme-Linière

Pour informations supplémentaires,  
veuillez contacter le service des loisirs.  
Tél.: (418) 685-3825 poste 304  
courriel : [loisirs@stcomeliniere.com](mailto:loisirs@stcomeliniere.com)



**LOCATION  
SALLE  
OPTIMISTE**  
POUR VOS:  
BAPTÊMES, SHOWERS,  
PARTYS DE BUREAU,  
FÊTES FAMILIALES, ETC.  
PLUSIEURS  
DISPONIBILITÉS  
CONTACTEZ LE SERVICE  
DES LOISIRS  
418 685-3825 POSTE 304

Nous avons remis aux Loups leur tout nouveau chandail d'équipe. Pour plusieurs, ce n'est peut-être qu'un chandail, mais pour nos jeunes, c'est tellement plus que ça! C'est une fierté de le porter, un sentiment d'appartenance à leur équipe et des souvenirs qui resteront gravés longtemps.

Un grand merci à Excavation Paul Jacques inc. qui a généreusement payé l'entièreté de la facture des chandails, offrant ainsi un beau répit financier aux parents. Un geste d'une immense générosité qui mérite d'être souligné et applaudi!

Au nom des joueurs, des parents et de toute l'organisation, merci du fond du cœur. C'est grâce à des partenaires comme vous que nos jeunes peuvent vivre une expérience aussi enrichissante et mémorable.

**LES  
JEUX D'EAU  
SONT OUVERTS!**  
**AMUSEZ-VOUS!**

Municipalité  
St-Côme  
Linière

RAFraîchissement  
PLAISIR • RIRE  
SÉCURITÉ

Venez en famille  
et profitez de l'été! ♥

À CÔTÉ DU SKATE PARC  
ET DE LA COUR D'ÉCOLE 😊



# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au 1551, 19e Rue. N'hésitez pas à communiquer avec nous au (418) 685-3825 poste 205 pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook.

## Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est bien refermé.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement

| JUILLET 2026                    |                                                |                                                |
|---------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| LUNDI                           | MARDI                                          | MERCREDI                                       |
|                                 | ☆                                              | 1<br>FERMÉE<br>FÊTE DU CANADA                  |
| 6<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30  | 7<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00  | 8<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00  |
| 13<br>8H00-12H00<br>13H00-16H30 | 14<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 | 15<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 |
| 20<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30 | 21<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 | 22<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 |
| 27<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30 | 28<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 | 29<br>8H30-12H00<br>13H00-16H30<br>18H30-20H00 |

**Votre bibliothèque est fermée  
du jeudi au dimanche pour le  
mois de juillet et août.**

## Nouveautés jeunesse



## Nouveautés adultes





1551, 19<sup>e</sup> Rue  
Saint-Côme-Linière  
(418) 685-2700  
histoire@telus.net

## *Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière*

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

### **Heures d'ouverture:**

**Lundi et mercredi 13h à 16h**

**1<sup>er</sup> dimanche du mois 13h à 16h**

**Sur demande: (418) 215-3365**

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant votre carte de membre (10\$).

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.



## **Faire les foins**

Quand venait la fin de juin, début juillet les cultivateurs faisaient les foins. Ils le coupaient avec une faux à long manche. Il était ensuite ramassé en « vailloches » avec de simples râteaux. Le foin séchait sur le champ, puis était ramassé et placé dans une charrette à foin avec des râteaux de bois ou un broc (une fourche à deux ou trois fourchons). Le foin était ensuite emmené à la grange où un gros broc était piqué dans le voyage de foin et palenté dans le « fanil » (fenil). En avant Esther Bluteau et Juliette LaRoche, dans la charrette, probablement, Célanire LaRoche et Joseph Morissette vers 1930.

*Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, Fonds Jules Poulin (220-20).*

**Accéder au site internet de la Société à l'adresse suivante : [societehistoriquetcome.com](http://societehistoriquetcome.com)**

## Des travaux remarquables aux Prix du patrimoine

Lors de la remise des Prix du patrimoine, le 13 mai dernier, le projet de Sacha McLean, Catherine Pelletier et Ariane Falardeau St-Amour a retenu l'attention du jury.

Originaires de Montréal, les trois propriétaires ont eu un coup de cœur pour une maison patrimoniale de Saint-Côme-Linière, qu'elles ont transformée en résidence secondaire et en lieu de création artistique.

Dans le respect du caractère d'origine du bâtiment, elles ont notamment remplacé les bardeaux de cèdre par une toiture en tôle d'acier à la canadienne, une technique durable et adaptée aux hivers québécois.

Leur démarche a impressionné le jury, qui a souligné leur volonté d'honorer des savoir-faire traditionnels tout en insufflant une nouvelle vie à ce lieu. Leur projet témoigne également d'un attachement sincère à la région, choisie comme espace de création et de ressourcement.



Pour les photos de la maison, le crédit va à Sacha McLean, Catherine Pelletier et Ariane Falardeau.

**VIACTIVE  
DE SOIR  
À SAINT-CÔME**

**VIACTIVE  
DE JOUR  
À SAINT-CÔME**

**De retour  
en septembre**

**LES MERCREDIS  
★ 18H00 À 19H00 ★**

INSCRIVEZ-VOUS À  
NATHALIE VICNEAULT 418-685-2476

**LES MARDIS  
★ 10H00 À 11H00 ★**

INSCRIVEZ-VOUS À  
ANNE ROY 418-228-0007



### Avis aux citoyens Voyages de terre

Si vous êtes  
intéressés à recevoir  
de la terre lors des  
travaux municipaux,  
veuillez appeler au  
**(418) 685-3825**  
**poste 200**

VENEZ VOUS AMUSER AVEC  
NOUS!

**RÉPIT ST-CÔME  
LINIÈRE**

POUR INFORMATION ET  
INSCRIPTION  
418-228-9192

**8:30-11H  
MERCREDI ET JEUDI  
AM**

**2-5 ANS  
1\$ SEULEMENT**

LES INSCRIPTIONS PAR  
TÉLÉPHONE LES LUNDIS A  
**8:30 AU  
418-228-9192**

 Havre  
l'Éclaircie



La **violence**  
n'est pas toujours  
frappante mais elle fait  
**toujours mal...**

Nous pouvons  
l'aider !  
**418 227-1025  
1 800 709-1025**

**24H/24  
7 JOURS/7**

## Comptoir d'aubaines

1353, rue Principale

(accessible par la 17e Rue,  
porte arrière)

## Heures d'ouverture :

Mercredi, jeudi et vendredi  
de 12h20 à 15h30

Jeudi soir de 18h à 19h30

**Bienvenue à tous!**

 **Club de course  
Saint-Côme**

Horaire des prochaines semaines  
**Les jeudis à 18:30**

Départ du sentier  
Près du presbytère  
Lumières et bracelet réfléchissant  
recommandés

## SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (SARL)

### C'EST QUOI CE SERVICE?

Le SARL consiste à offrir un soutien à toute  
personne de la MRC de Beauce-Sartigan  
à la recherche d'un logement.

Il vise à informer, orienter et accompagner  
les personnes dans leurs recherches.

### CE QU'OFFRE CE SERVICE

Émission de liste à jour de logements disponibles  
dans la MRC de Beauce-Sartigan.

Collaboration de référence vers d'autres ressources

### NOUS JOINDRE

11400, 1ère avenue suite 108  
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4

Tél.: 418-387-0404, poste 1337  
Courriel : sarl1@ohsudappalaches.ca

Site Internet :  
[www.ohsuddesapalaches.ca](http://www.ohsuddesapalaches.ca)



Office d'habitation  
du Sud des Appalaches

Avez-vous visité notre site internet? [www.stcomelinriere.com](http://www.stcomelinriere.com)  
Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres...  
Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.  
Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?  
**Municipalité St-Côme-Linière**

## Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser: [www.stcomelinriere.com](http://www.stcomelinriere.com), onglet «services» Défectuosité lampadaires de rue.

Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

**Merci de votre collaboration !**



## Dépôt d'huiles diverses



Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. **Le service demeure sans frais.** Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.  
(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)



**695, rang Saint-Joseph  
Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0  
[info@ricbs.qc.ca](mailto:info@ricbs.qc.ca)  
418 685-2230**



## Emission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux. Il est possible de faire votre demande de permis en ligne via notre site internet (onglet service/demande de permis construction). Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page. Si vous ne voulez pas procéder en ligne, veuillez composer le 418-685-3825 poste 203 ou transmettre votre demande par courriel à [techurb@stcomelinriere.com](mailto:techurb@stcomelinriere.com).

**Merci de votre collaboration!**

## ATTENTION



Le ramassage des excréments de chien est **obligatoire dans le sentier.**

**Des sacs et des poubelles sont fournis -**  
veuillez les utiliser.

Merci de contribuer à la propreté  
et à la sécurité des lieux.

# LOGEMENTS À LOUER

| Compagnie ou nom                                                                  | Numéro de téléphone              | Adresse du logement          | Description                                                             |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
|  | (418) 230-9796<br>(418) 685-3361 | 1280, 20 <sup>e</sup> Avenue | <b>10 APPARTEMENTS NEUFS</b><br><b>5½ 4½ 3½</b><br><small>1 2 3</small> |

## LOGEMENT À LOUER

**Vous avez un logement à louer**  
(appartement, jumelé, maison, etc.)?

Nous vous offrons désormais la possibilité de publier votre annonce dans le journal municipal.

Tarif : 20 \$ + taxes par publication mensuelle

Date limite :

Veuillez soumettre votre annonce au plus tard  
le 15 du mois précédant la parution.

Contenu de l'annonce :

- Votre nom ou le nom de votre entreprise
- Votre numéro de téléphone
- L'adresse du logement
- Une description sommaire (ex. : 4 ½, triplex, jumelé, etc.)

Pour toute question ou pour soumettre votre annonce,  
veuillez communiquer avec nous au  
(418) 685-3825, poste 200.

amigoexpress local

## On covoiture?



Inscription gratuite!

Nouveau service de  
covoiturage quotidien

Domicile Travail Études

[amigoexpress.com/local](http://amigoexpress.com/local)

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nouveau développement résidentiel  
**Les Boisés Dulac**

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: Gilles Dulac 1-819-568-8815

[gillesdulac@hotmail.com](mailto:gillesdulac@hotmail.com)

Jean-François Dulac 1-819-246-9779

[jfrancdulac@videotron.ca](mailto:jfrancdulac@videotron.ca)

## Projet de jumelés neufs à vendre dans la 13<sup>e</sup> rue et 16<sup>e</sup> rue.

Développement 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> rue à venir !

Situé dans le cœur du village, vous  
aurez accès à l'école primaire, l'arène  
et plusieurs autres services de choix  
et installations sportives.

### 13<sup>e</sup> rue

Phase 1 – Terminée

Phase 2 – 2025

Phase 3 – 2025





## RÉSERVATION 418-227-2626

**Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (3 départs et 3 retours par jours).**

**Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :**  
(horaire selon vos besoins)

- de soins de santé
- de services sociaux
- de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- des démarches d'insertion à l'emploi

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

✓ L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

✓ L'horaire du **taxi collectif** est du dimanche au samedi de 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

\*\*\* Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de St-Georges seront redirigés vers le Taxibus.

### Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,  
Saint-Côme-Linière  
1 chambre

Pour toutes questions:  
418-228-0239.

Les formulaires de demande  
de logement sont disponibles  
au bureau municipal.

### Service de popote roulante

2 jours/semaine, Saint-Côme

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

**Informations:**

**418 228-0007**

**[www.benevolatbeauce.com](http://www.benevolatbeauce.com)**



### Centre d'Écoute

**du CEPS Beauce-Etchemins**



**Téléphone: 418-228-3106**

**Courriel: [cepsaa@jp4b.net](mailto:cepsaa@jp4b.net)**

### Le Sillon

Organisme de soutien  
aux proches d'une personne vivant  
avec un trouble de santé mentale

#### Nos services

Interventions  
individuelles et familiales  
Groupes d'entraide  
Groupes psycho-éducatif  
Volet jeunesse

Pour aider,  
sans s'épuiser



[lesillon.com](http://lesillon.com)  
418 227-6464





## Les Chevaliers de Colomb...

**Au service de sa communauté**

**Prêt de matériel médical**

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106 : Canne, béquille, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10 \$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations : M. Gervais Morin, 418 685-3149

En cas d'absence de M. Morin, vous pouvez contacter M. Gabriel Giguère au 418 685-3278

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière  
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)  
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825  
Télécopieur: 418-685-2566  
st-come@stcomelinieri.com

www.stcomelinieri.com

**Dépôt légal à la  
Bibliothèque Nationale**

**MAIRE**

**Cellulaire**

**418-222-3472**



**ENCOMBRANTS  
MÉNAGERS**



**(418) 685-2230**



**Réservation  
418-227-2626**

## Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture  
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811  
Info-social  
24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais

Centre intégré  
de santé et de services  
sociaux de Chaudière-  
Appalaches

Québec



**418 774-4444**

info@passeportanimal.com

www.passeportanimal.com

**ME MARIE-EVE  
POULIN**  
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8<sup>e</sup> Rue Saint-Côme-Linière  
Beauce (Québec) G0M 1J0  
Courriel : mepoulin@notarius.net  
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



*Tout pour vous satisfaire*

**418 685-2280**

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.